

# CA Allergologie

## Responsable

**Pr Philippe BONNIAUD**, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR des Sciences de Santé, Pneumologie CHU Dijon

## Présentation

Ce dispositif permet de former des médecins généralistes et spécialistes en allergologie et d'obtenir le diplôme d'État : Capacité d'Allergologie.

## Objectifs de la formation

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de l'allergologie en incluant des enseignements en :

Immunologie générale

Allergologie (allergologie générale, allergologie dermatologique, allergologie respiratoire, allergie ORL, allergie ophtalmologique).

## Organisation pédagogique

**120 heures d'enseignement sur 2 années universitaires**

**Pratique pédagogique**

**Année 1 :**

60 heures d'enseignement théorique

**Année 2 :**

60 heures d'enseignement théorique

**Stages :**

52 demi-journées de stages pratiques OBLIGATOIRES sur 2 ans soit un minimum de 0.5 jour toutes les 2 semaines.

L'enseignement est composé de 5 séminaires par an de 2 jours, organisés sur le plan régional : Reims, Nancy, Besançon, Dijon et Strasbourg.

**Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.**

## **Capacité d'accueil**

3 personnes

## **Contenu**

### **Enseignements théoriques :**

Les enseignements ont lieu dans les facultés de l'inter-région Grand-Est : Besançon, Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg.

Le contenu est conforme au référentiel national de la capacité.

### **Formation pratique :**

Des stages validant dans des services cliniques du CHU de Dijon sont obligatoires.

## **Public et prérequis**

Docteurs en médecine exerçant en Bourgogne-Franche-Comté

Sélection : étude des dossiers de candidatures (CV, scan de diplôme, lettre de recommandation de l'établissement pour les candidats en structure, justificatif d'exercice en Bourgogne-Franche-Comté pour les libéraux) par le comité pédagogique.

## **Validation de la formation**

### **Année 1**

L'examen comporte 4 questions (tirées au sort en fonction de l'enseignement délivré au cours de l'année scolaire) portant sur l'immuno-allergologie fondamentale, l'allergologie générale clinique, la dermato-allergologie, la pneumo-allergologie, l'ensemble étant noté sur 80.

L'obtention d'une note au moins égale à 40/80 est exigée pour le passage en 2e année.

### **Année 2**

L'examen national se déroule à Paris en juin. Il comporte 7 questions (tirées au sort, et dont 1 est une grande question notée sur 40) l'ensemble étant noté sur 160.

L'obtention d'une note au moins égale à 80/160 est requise pour pouvoir présenter le mémoire et l'oral en vue de l'obtention définitive du diplôme.

**La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**

## **Intervenants**

**Pr P. BONNIAUD**, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR des Sciences de Santé, Pneumologie CHU Dijon

**Dr E. COLLET**, PH dermatologie, CHU Dijon

## **Tarifs**

**Droits administratifs :**

Selon tarifs définis annuellement par le CA de l'UBE / le Ministère Droits pédagogiques : **1<sup>ère</sup> année : 300€ - 2<sup>ème</sup> année : 300€**

## **Contacter**

**VALERIE THUNOT**

Pour toute demande concernant cette formation, vous pouvez contacter Valérie THUNOT via l'adresse :

**Umdpcs05@u-bourgogne.fr**

**Par téléphone : 03 80 39 32 85**